

## **Crédit de Fr. 1'080'000.- pour la réfection totale de la rue de l'Industrie et de la rue des Bats (secteur sud)**

### **1. PREAMBULE**

Dans le but de répondre à la crise actuelle et de soutenir l'économie régionale de la construction, le Conseil communal a adopté un plan de relance qui permettra d'apporter un appui aux entreprises de génie civil notamment. Dans ce cadre, il est proposé de procéder à la réfection totale de la rue de l'Industrie et du secteur sud de la rue des Bats qui se trouvent dans un très mauvais état, depuis plusieurs années.

Des travaux sont en effet indispensables à court terme vu l'état de dégradation de ce secteur situé au centre-ville qui a particulièrement souffert du dernier hiver. La réfection de ces rues améliorera donc également sensiblement le confort des usagers ainsi que l'image de la ville.

Les travaux sont importants et comprennent les éléments suivants :

- l'aménagement général se fera sur le modèle de la rue de l'Avenir (rue collectrice), tout en garantissant une fonction de rue de quartier ;
- la chaussée sera complètement rénovée (coffre de route et revêtements) ;
- les trottoirs seront refaits, notamment sur la partie est de la rue de l'Industrie ; le trottoir sera également prolongé jusqu'à l'avenue de la Gare ;
- le carrefour rue de l'Industrie/rue des Bats sera réaménagé afin de donner plus de confort et de sécurité aux liaisons piétonnes principales qui traversent ce secteur stratégique entre la gare et la Vieille Ville ;
- des mesures de modération du trafic seront intégrées aux endroits stratégiques afin d'améliorer la sécurité et le confort des piétons ;
- les infrastructures souterraines (collecteur d'eaux usées, conduites d'eau, de gaz et d'électricité) seront assainies ou renouvelées ;
- la place collectrice des déchets sera réaménagée afin d'assurer une circulation piétonne en site propre et améliorer son image ;
- l'éclairage public, le mobilier urbain et les plantations (en fonction de leur état sanitaire) seront renouvelés afin de les adapter aux standard en vigueur.

Le budget annuel d'entretien 2009 et le crédit-cadre des rues pour la présente législature ne permettent pas d'absorber les coûts liés à ces travaux. Un crédit-cadre spécifique à ce projet est donc indispensable pour réaliser les travaux nécessaires.

Ces travaux doivent être coordonnés avec les autres services (SID et Régiogaz en particulier) afin de trouver des synergies et ainsi limiter les coûts.

### **2. DONNEES TECHNIQUES**

Depuis 1998, un plan de gestion des routes a été établi comme le préconisent les normes VSS. Ce document indique clairement l'importance des dégradations et l'état du réseau routier. Il a été remis à jour fin 2008.

L'état des routes est classé en 5 catégories, à savoir :

- A0 Etat bon
- A1 Etat moyen
- A2 Etat suffisant
- A3 Etat critique
- A4 Etat mauvais

Les rues de l'Industrie et des Bats se trouvent dans un état mauvais, voire très mauvais. Des travaux sont donc indispensables à court terme. Le projet ne concerne pas uniquement des travaux sur la chaussée ; l'ensemble des infrastructures souterraines doivent également être revues. Les coûts se répartissent comme suit :

- réfection de la chaussée et du trottoir	Fr. 445'000.-
- collecteur d'eaux usées et gestion des eaux de surface	Fr. 110'000.-
- modification de la place de collecte des déchets	Fr. 41'000.-
- réseau d'eau potable (SID)	Fr. 94'000.-
- réseau électrique (SID)	Fr. 94'000.-
- éclairage public (SID)	Fr. 43'000.-
- gaz	Fr. 47'000.-
- mobilier urbain, plantations et espaces verts	Fr. 50'000.-
- divers et imprévus	Fr. 50'000.-
- honoraires d'ingénieurs	Fr. 106'000.-

**Total TTC** **Fr. 1'080'000.-**

La réfection complète de la canalisation d'eaux usées de la rue des Bats, dont le coût est estimé à Fr. 110'000.- (non compris dans l'estimation présentée ci-dessus), sera financée par le crédit-cadre de Fr. 200'000.- pour la réfection et le remplacement de canalisations d'eaux usées, accepté le 25 mai 2009 par le Conseil de Ville.

Le chemisage de la canalisation d'eaux usées existante à la rue de l'Industrie sera réalisé ultérieurement et financé par un futur crédit-cadre lié au plan d'actions définitif du PGEE (demande de crédit courant 2010). L'état constructif de l'ouvrage permet ce report d'investissement de Fr. 140'000.- (non compris dans l'estimation présentée ci-dessus).

### **3. TRAVAUX - DEMANDE DE CREDIT**

Le Conseil communal propose au total une demande de crédit d'un montant de Fr. 1'080'000.-.

Les travaux se feront en deux étapes et la dépense se répartira sur les années 2009 et 2010, conformément au plan de relance communal.

### **4. FINANCEMENT**

Les prix ci-dessus sont arrêtés à l'indice de mai 2009 et pourront être indexés en fonction de la date effective des travaux. Les travaux liés aux canalisations d'eaux usées sont financés par des crédits-cadres spécifiques (voir § 2). Une demande de subvention au titre de la protection incendie sera adressée à l'ECA Jura sur les travaux liés à l'amélioration du réseau d'eau potable.

Le crédit de Fr. 1'080'000.- sera couvert par voie d'emprunt dont la charge financière maximale (intérêts et amortissements) s'élèvera à Fr. 59'400.- par année dont Fr. 12'925.- à charge des services autofinancés.

### **5. PREAVIS DES AUTORITES**

Le projet a été présenté aux commissions concernées. Les préavis sont les suivants :

- Commission des travaux publics : le préavis sera donné oralement lors de la séance du Conseil de Ville.
- Commission des finances : favorable à l'unanimité moins une voix.

Le Conseil communal demande au Conseil de Ville de bien vouloir voter l'arrêté s'y rapportant.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Pierre Kohler

Edith Cuttat Gyger